



ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE PORTBAIL

Quai Eugène Voisin - La caillourie - 50580 PORT-BAIL

Mail : apportbail@orange.fr

CHALLENGE DES ECREHOU SAMEDI 22 JUIN 2024

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom/prénom du propriétaire du bateau : **N° de Portable :**

Adresse postale du propriétaire:.....

Le propriétaire du bateau participera au challenge sur le bateau ? : Oui ; Non

Le propriétaire du bateau désigné ci-dessous déclare avoir souscrit un contrat d'assurance, en cours de validité le jour du challenge, et incluant la garantie dommages tant matériels que corporels qui pourraient être causés aux tiers par le bateau et engageant sa responsabilité civile.

Chaque propriétaire devra fournir une attestation d'assurance ou établir une déclaration sur l'honneur selon laquelle le navire est assuré « responsabilité civile ».

Nom du bateau : **N° de voile :** **N° de cagnard :**

Type de bateau : **Tirant d'eau en mètres :** **Longueur en mètres :**

Dériveur ; **Quillard** ; **Double quille** ; **Autre (préciser)**

Moteur : Hors-bord In-bord ; **Pales orientables ?** Oui Non ; **Bec de canard ?** Oui Non ;

Enrouleur : Oui Non ; **Groupe de handicap :** **Coefficient :**

Nom /prénom du chef de bord : **N° de portable :**

Adresse postale du chef de bord :

Nom/prénom des équipiers : ; ; ; ; ;

Présence d'une VHF à Bord : appel de détresse sur canal 16, communications normales pour la manifestation canal 72.

Le chef de bord est responsable de la conduite du navire, du respect des règlements et de la sécurité des personnes embarquées, il s'assure notamment: de l'adéquation de sa navigation avec les caractéristiques de son navire, de la présence à bord, du bon état et de la validité de tous les équipements et matériels de sécurité embarqués ainsi que de leur adaptation aux personnes embarquées et de la mise en œuvre desdits matériels lorsque les circonstances l'exigent.

Le chef de bord déclare avoir pris connaissance des différents règlements régissant ce challenge à la voile et les accepter sans réserves et notamment qu'il lui appartient, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou continuer le challenge.

A : **Le :** **Signature du chef de bord :** 

Joindre le règlement de 25 € + 15 € x repas réservés soit un total de €

Votre adresse mail : **N° de portable :**

L'APP ne saurait être tenue responsable des dommages occasionnés aux bateaux et à leurs équipages. Le seul fait de participer au challenge à la voile engage chaque participant à renoncer à tout recours vis à vis de l'Association des Plaisanciers de Port-Bail. Tout voilier doit porter assistance possible à tout navire ou à toute personne en péril, lorsqu'il est en situation de le faire.